

Zeitschrift:	Arbido-R : Revue
Herausgeber:	Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band:	6 (1991)
Heft:	2
Artikel:	L'avenir de la Bibliothèque nationale suisse
Autor:	Jauslin, Jean-Frédéric
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-771804

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'avenir de la Bibliothèque nationale suisse

Jean-Frédéric Jauslin

La Bibliothèque nationale suisse (BN) est en phase de restructuration. Sa direction a reçu le mandat d'élaborer une nouvelle vision de l'institution et de proposer un plan concret de réorganisation. Une petite équipe, formée de personnes de divers horizons, travaille sur ce projet depuis l'automne 1990. Elle a présenté un concept global au Conseil fédéral au mois d'avril 1991 et se prépare d'une part à rédiger un message aux Chambres fédérales et d'autre part à évaluer des solutions concrètes.

Die Schweizerische Landesbibliothek befindet sich in einer Umstrukturierungsphase. Die Direktion hat den Auftrag erhalten, ein neues Erscheinungsbild der Institution zu erarbeiten und einen konkreten Plan der Reorganisation vorzuschlagen. Eine kleine Arbeitsgruppe aus verschiedenen Bereichen arbeitet seit Herbst 1990 an diesem Projekt. Im April 1991 hat sie dem Bundesrat ein globales Konzept vorgelegt. Sie bereitet gegenwärtig einerseits eine Botschaft an die Eidgenössischen Räte vor, andererseits evaluiert sie konkrete Lösungsvorschläge.

La Biblioteca nazionale svizzera (BN) è in fase di ristrutturazione. La sua direzione ha ricevuto il mandato di elaborare una nuova visione dell'istituto e di proporre un piano concreto di riorganizzazione.

Una piccola équipe, composta di persone con competenze diverse, lavora a questo progetto a partire dall'autunno 1990. Ha presentato un concetto globale al Consiglio Federale durante il mese di aprile 1991 e sta preparandosi, da una parte a redigere un messaggio alle Camere federali e, dall'altra, a valutare soluzioni concrete.

Evoluer: un impératif

La fonction d'une institution telle que la Bibliothèque nationale suisse (BN) doit changer. Son mandat, qui date de 1911, correspond à une vision désormais surannée et l'a amenée, ces dernières années, à une impasse. Elle doit à présent *se défaire de son rôle de «bibliothèque de quartier» et élargir son champ d'action de bibliothèque patrimoniale à d'autres tâches tout aussi importantes*. Dans le cadre d'une société qui connaît de nouveaux besoins, la BN n'a d'autre solution que de se transformer en un véritable centre d'information national. C'est pour elle la seule manière de répondre aux exigences du monde scientifique et culturel et aux besoins en information de la population tout entière. La BN doit se donner pour tâche de localiser rapidement et de rendre accessibles à chacun les infor-

mations historiques et actuelles qui concernent le pays et qui sont stockées sous toutes les formes imaginables. De plus, il est nécessaire de lui redonner le statut de centre de coordination qui lui revient. En effet, le paysage des bibliothèques en Suisse souffre d'une trop grande dispersion. L'évolution à terme du contexte national est voué à l'échec si une coordination nationale et même internationale ne s'instaure pas rapidement. Or seule la BN est à même de jouer ce rôle. Dès aujourd'hui, trois tâches principales doivent faire partie de son mandat:

- par ses collections, *elle documente l'histoire, la culture et la société de notre pays*. Les collections comprennent tous les types de supports et sont à disposition de la population;
- *elle offre un service d'information* à la science, aux autres bibliothèques et au public;
- *elle coordonne l'évolution du monde des bibliothèques dans notre pays* en garantissant une cohésion tant au niveau national qu'international. Par son exemple, elle montre vers quoi les autres bibliothèques du pays doivent tendre.

Le contexte

Pour mieux apprécier la situation, il a été nécessaire de prendre connaissance des principaux documents qui, ces dernières années, ont suggéré de nouvelles missions à la BN. Ces observations ont abouti à l'élaboration d'un mandat rédigé par le directeur de l'Office fédéral de la culture (OFC), demandant à la direction de la Bibliothèque nationale suisse d'établir le concept général des nouvelles fonctions de cette dernière. Voici les dernières étapes décisives de la réflexion:

décembre 1987	Mandat du Chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI) à la Commission de la BN.
février 1988	Rapport de la Commission fédérale pour l'information scientifique (CIS) sur l'automatisation des bibliothèques en Suisse.
août 1988	Rapport de la Commission de la BN sur les tâches de l'institution basé sur une enquête auprès des milieux professionnels.
septembre 1988	Mandat du Chef du DFI à un groupe de travail présidé par M. le Conseiller national Mühlemann.
décembre 1988	Rapport de la CIS sur les centres d'information en Suisse.
février 1989	Rapport du groupe de travail Mühlemann.
avril 1989	Réponse à la question Onken sur l'état des travaux à la BN (Commission de gestion).

mai 1990	Réponse du Conseil fédéral à une interpellation de M. le Conseiller national Mühlemann sur la réorganisation de la BN.
mai 1990	Document de l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES) à la Commission des bibliothèques universitaires (CBU) sur la collaboration dans le domaine de l'informatisation des bibliothèques universitaires.

On le voit, et il ne s'agit là que des dernières années, de nombreuses tentatives de redéfinition de la BN ont déjà été amorcées. En août 1990, afin de définir un plan de réorganisation, un projet a été mis sur pied portant le nom de *RAMSES (Reorganization for an Automated Management System and Enhanced Services)*. On remarquera que l'accent est porté clairement sur l'amélioration des services de la bibliothèque et sur sa capacité à se doter d'outils et de techniques modernes. C'est dans cet esprit qu'un groupe de projet a étudié le mandat qui lui a été confié et a pris connaissance des diverses propositions en les intégrant à sa propre réflexion. Ce groupe de projet se compose de six personnes représentant les différents domaines à étudier. Trois nouveaux collaborateurs, spécialisés dans la science de l'information, l'informatique et l'organisation, se sont joints à deux responsables de la BN qui ont une connaissance approfondie du fonctionnement actuel de l'institution. Le nouveau directeur de la bibliothèque dirige personnellement ce groupe. Afin de garantir une cohésion maximale avec l'équipe actuelle de collaboration et pour profiter de ses expériences, un groupe élargi, formé de la plupart des responsables de la bibliothèque, s'est formé pour épauler le groupe de projet restreint. Le projet RAMSES est maintenant arrivé à la fin de sa première phase de conception globale. Le résultat de cette analyse est contenu dans un rapport intitulé *«Eléments pour la restructuration de la Bibliothèque nationale suisse»* dont le présent article reprend l'essentiel.

Notons encore que ce travail s'insère dans le cadre d'une étude plus générale qui vise à définir les moyens aptes à assurer une cohésion au sein des bibliothèques du pays. En effet, la restructuration de la BN se produit en même temps qu'ont lieu de profondes réflexions sur l'avenir du système informatique SIBIL et sur les premières idées d'adaptation du produit ETHICS. On le sait, ces deux systèmes, développés en parallèle, sont malheureusement incompatibles. C'est dans ce contexte que la direction de la BN a pris l'initiative de créer un groupe informel, nommé *«INFO 2000¹»*, formé de quelques directeurs des plus importantes bibliothèques du pays, afin de trouver des solutions communes aux échéances futures.

Mission actuelle de la BN

Rappelons brièvement quelles sont *les tâches de la BN aujourd'hui*. Selon la loi de 1911 et les quelques ordonnances qui l'ont modifiée, elle a le mandat de:

- *conserver et mettre à disposition les Helvetica;*
- *gérer le Catalogue collectif suisse;*
- *produire la bibliographie nationale (le Livre Suisse et quelques autres bibliographies spécialisées;*
- *fournir des renseignements bibliographiques.*

Conscient qu'une bibliothèque nationale est appelée à jouer un rôle clé dans la vie des bibliothèques d'un pays, le groupe de projet s'est attelé à l'étude des besoins de ces dernières et a réfléchi sur les moyens d'accroître l'engagement de la BN. Cela supposait en premier lieu *qu'elle sorte de l'isolement où elle se trouvait*. Il était clair qu'elle devait intensifier ses activités auprès du public et auprès des autres bibliothèques. En somme, la BN avait surtout besoin d'élaborer une «philosophie» qui lui permette de *dynamiser l'ensemble de ses relations*.

En outre, une révision des fondements juridiques de la bibliothèque s'imposait. Cela signifiait principalement qu'il fallait redéfinir les *Helvetica*, autrement dit l'essentiel du contenu des collections de l'institution, définir de nouvelles collections et de nouvelles tâches, et finalement *instaurer un dépôt légal à l'échelle nationale*.

Tant l'émergence d'une véritable société de l'information que les nouvelles orientations de la politique culturelle de la Confédération ont placé la BN devant de nouveaux défis. Dans leurs efforts de modernisation, mais sans une ligne de conduite donnée par une institution centrale du pays, les bibliothèques suisses ont emprunté jusqu'ici des voies divergentes en utilisant des systèmes techniques souvent incompatibles. D'un avis unanime, *une cellule de gestion et de coordination s'avérait nécessaire*. Par ailleurs, avec l'intégration européenne se dessine progressivement un vaste espace de l'information, auquel *la Suisse ne pourra se relier que par l'intermédiaire d'un organisme central*. Ce sont là les deux tâches auxquelles la BN doit se préparer, sous peine de se voir peu à peu marginalisée, tant sur le plan national qu'international.

Dès lors, quels sont les grands axes de développement que doit suivre la future BN pour faire face à l'avenir?

¹ Voir à ce sujet l'encadré à la fin de la présente contribution

De nouvelles perspectives

Comme toute institution officielle, la BN est investie d'une mission de service public. Celle-ci concerne l'ensemble de ses activités dans les domaines historique, culturel et social. Cela inclut forcément une importante fonction de prestation de services. On doit pouvoir trouver dans ses collections tous les types de supports d'information, traditionnels et modernes. Quant aux documents qui entrent à la bibliothèque, ils subissent quatre types d'opérations; ils sont:

- recueillis,
- mis en valeur,
- mis à disposition,
- archivés (conservés).

Ces quatre opérations recouvrent deux missions distinctes:

- une *mission de conservation* et
- une *mission de prestation de services*.

Ces deux missions – conserver systématiquement des collections et assurer efficacement des services – sont d'égale importance, mais difficiles à concilier. Tout l'art du bibliothécaire consiste, par une stratégie appropriée, à mener à bien cette double mission, malgré la contradiction qui lui est inhérente. La BN n'échappe pas à ce dilemme mais il est primordial à l'avenir qu'elle parvienne à garantir, à égale priorité, ces deux fonctions.

La future BN doit se concevoir comme un *centre de renseignements du patrimoine documentaire suisse*. Il est prévu qu'elle coordonne la conservation et la mise en valeur de tous les médias (*Helvetica* au sens large du terme). En outre, elle servira de *plaquette tournante* à l'ensemble de l'information détenue en Suisse, tant au niveau national qu'international. Quant à ses usagers, il s'agit aussi bien des autres institutions (bibliothèques, médiathèques, archives, etc.) que des chercheurs scientifiques ou du grand public.

Les différents axes de développement décrits ci-dessous résument la nouvelle mission de la BN.

Développement et conservation des collections

1. Supports d'information

Afin de couvrir l'ensemble de l'information suisse, *toutes les formes de supports sont considérées*. Une condition cependant: les médias doivent être reproduits et diffusés en plusieurs exemplaires. La BN se réserve toutefois la possibilité de déléguer la gestion de certains supports à des médiathèques spécialisées tout en assurant la coordination de leur conservation.

2. Dépôt légal

Afin de répondre à la double obligation de conservation et de mise à disposition du patrimoine, la BN bénéficie

du dépôt légal et reçoit chaque document en deux exemplaires de la part des producteurs suisses.

3. Fonds étrangers

Afin de satisfaire les besoins des chercheurs scientifiques, la BN acquiert des ouvrages de base étrangers dans certaines matières (sciences humaines et bibliothéconomie).

4. Conservation et restauration

Afin de transmettre aux générations futures un patrimoine aussi complet que possible, la BN participe activement à un projet national de restauration des fonds bibliographiques suisses. Les outils mis à disposition de l'ensemble des institutions permettront à la BN de restaurer ses propres collections. Elle met également l'accent sur les moyens de préservation des collections. En outre, elle oriente la conservation des journaux vers de nouvelles technologies d'archivage.

Développement des services

1. Automatisation

Afin de donner au public un accès direct à ses catalogues en tout endroit du pays et à l'étranger, et de fournir une bibliographie nationale dans les plus brefs délais, la BN automatise la gestion de ses fonds à l'aide d'un système intégrant toutes les fonctions internes (acquisition, prêt, catalogage, etc.). Ce nouveau système doit permettre de normaliser la mise en valeur du patrimoine au niveau national. En outre, l'accès par matière aux données bibliographiques s'effectue selon une liste d'autorités quadrilingue (allemand, français, italien et anglais).

2. Prêt

Afin de maintenir et de développer la notion de service à la nation toute entière, la BN maintient toutes les formes de prêt actuellement en vigueur, y compris le prêt à domicile par voie postale. Par ailleurs, elle met l'accent sur l'utilisation de nouveaux moyens de diffusion de l'information.

En raison des qualités attrayantes du prêt en libre accès, la BN met ses fonds non Helvetica à disposition du public sous cette forme. La BN dispose de salles de consultation adaptées aux différents médias conservés par ses soins et de cellules de travail réservées aux chercheurs.

3. Centre d'information

Afin de répondre aux attentes des bibliothèques, des médiathèques et des usagers, la BN met sur pied un service de renseignements bibliographiques disposant d'un catalogue collectif couvrant l'ensemble des ressources informationnelles contenues en Suisse (suisses et étrangères, livre et non livre).

4. Bibliographies

Afin de mieux mettre en valeur le patrimoine dont elle a la charge, *la BN poursuit et développe la production de bibliographies et de catalogues spécialisés* (histoire suisse, littératures alémanique, romande, tessinoise et romanche, etc.).

5. Recherches bibliothéconomiques

Afin de répondre aux besoins des autres centres suisses (bibliothèques, médiathèques, etc.) en matière de gestion de l'information, *la BN est dotée d'un service de spécialistes de haut niveau, capables de mener à bien des projets concernant les nouvelles technologies, les possibilités de normalisation et toutes les questions liées à l'avenir des bibliothèques suisses*.

6. Public relations

Afin de rendre la BN plus présente en Suisse et à l'étranger, *l'institution dispose d'un service chargé de régler les aspects relatifs à sa promotion* (expositions, édition de catalogues, etc.).

Suite des opérations

En l'état actuel des travaux, il est difficile de définir dans le détail les exigences précises dictées par la nouvelle vision de la BN. Le groupe de projet RAMSES se trouve à la fin d'une phase d'étude générale qui requiert un accord global sur le démarrage d'analyses de détail. *Ces projets sont au nombre de quinze et vont de la définition d'un nouveau «Leitbild» propre à l'institution à l'établissement d'un plan national de conservation des journaux, en passant bien entendu par l'automatisation des fonctions de la bibliothèque et la conversion des données de la bibliothèque.*

Les prochaines échéances de la restructuration de la BN seront les suivantes:

Message au Parlement

Le Conseil fédéral a demandé au Département fédéral de l'intérieur de rédiger un message aux Chambres fédérales d'ici le 1^{er} novembre 1991. Cela signifie que d'ici là, une procédure de consultation au sein des départements fédéraux aura lieu. Le Parlement créera alors une commission d'experts pour préparer les débats aux Chambres. On peut espérer que ce message sera discuté lors des séances de printemps et d'été 1992.

Projets

Parmi les quelque quinze actions nécessaires à la réalisation de la nouvelle vision de la BN, on fixera les thèmes les plus prioritaires, afin de concentrer les forces à disposition. Sans préjuger des décisions définitives, on peut imaginer que les projets à aborder en premier lieu seront:

1. La nouvelle organisation

L'actuelle structure de la BN est en effet périmée: elle ne répond plus aux besoins des usagers et encore moins à la vision future que l'on peut se faire de l'institution. Afin de remédier à ce problème, *un nouvel organigramme sera mis en place prochainement*. De plus, *les chaînes de travail elles-mêmes seront revues*, particulièrement sous l'angle de l'automatisation de la bibliothèque: il est absolument indispensable que l'intégration d'un système de gestion informatique se fasse dans les meilleures conditions et sur des bases saines.

2. L'automatisation et la conversion des données

En tant qu'institution nationale, la BN se trouve dans une position un peu différente de celle des autres bibliothèques du pays. Elle doit prendre en considération à la fois les besoins de ses propres usagers et ceux de la communauté bibliothéconomique suisse. En outre, sa fonction de plaque tournante de l'information vis-à-vis de l'étranger implique également certaines contraintes et responsabilités. Ce sont les raisons pour lesquelles *le groupe de projet s'est prononcé en faveur d'une technologie d'avenir qui soit capable d'évoluer avec le paysage informationnel et culturel de notre pays*. Cette procédure exige bien entendu le juste choix parmi les quelques systèmes qu'il s'agit d'étudier, d'évaluer et de tester. Vu l'urgence des besoins dans ce domaine, on s'attachera à respecter des délais très courts.

3. Les locaux

Le bâtiment de la BN, construit en 1928–1930, ne répond plus aux exigences actuelles d'une bibliothèque moderne et d'un centre d'information national. Aussi bien les surfaces réservées aux bureaux que l'espace destiné aux collections, ou les salles de travail et de présentation sont totalement insuffisants. Du point de vue strictement technique, il a paru nécessaire de songer à la création d'un nouveau bâtiment qui pourrait se conformer à ces besoins. Toutefois, la nécessité de rester au centre de la ville de Berne laisse peu de chance à une solution réelle. C'est donc par une *adaptation des locaux actuels* (libération des bureaux occupés par les autres administrations et création de magasins sous les esplanades nord et sud) que l'on trouvera vraisemblablement le moins mauvais compromis. On relèvera également que le groupe INFO 2000 envisage la mise en place d'un centre de calcul au sein de la BN pour assurer la gestion coordonnée des catalogues en Suisse. Cette donnée devra être prise en compte dans le concept des nouveaux locaux.

Une coordination nationale

Comme il l'a été précisé plus haut, la restructuration de la BN fait partie d'un concept plus vaste de coordina-

tion des bibliothèques à l'échelon du pays. *Les activités énumérées représentent une première phase qui devrait naturellement déboucher, dès que la BN aura recouvré une position exemplaire, sur un plan de coordination au niveau national et dont elle sera l'instigatrice.* De plus, précisons que la nécessité de ce rôle, qui lui est dévolu de manière évidente, a été soulignée par toutes les instances qui se sont penchées sur les tâches de la BN.

La restructuration de l'Office fédéral de la culture en 1989 et la mise en place d'une nouvelle direction à la BN devrait permettre de progresser rapidement. Les pièces du jeu sont en train de se mettre en place. La volonté politique de donner un nouvel élan à cette vénérable institution est bien réelle tant au sein du Département fédéral de l'intérieur qu'au Conseil fédéral. Il est grandement souhaitable que les Chambres confirment cette volonté. Si c'est le cas, nous pourrons espérer que le monde bibliothéconomique suisse puisse non seulement poursuivre ses activités mais améliorer son image sur le plan international. A un moment où l'unité du pays repose sur des bases fortement remises en question, souhaitons que le monde de l'information sache démontrer une réelle volonté de collaboration.

Adresse de l'auteur:

Jean-Frédéric Jauslin
Bibliothèque nationale suisse
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

(Zusammenfassung)

Die Direktion der Schweizerischen Landesbibliothek hat dem Chef des Eidgenössischen Departements des Innern soeben einen Bericht vorgelegt, welcher die zukünftige Richtung aufzeigt, und dem zu folgen sie sich vorgenommen hat.

Zusammenfassend lassen sich die Ziele wie folgt darstellen:

- Generelle Erweiterung der Bestände und Dienstleistungen;
- erweiterte Öffnung für das Publikum;
- erweiterte Zusammenarbeit mit den andern Bibliotheken und Dokumentationsstellen des Landes.

Damit die Dienstleistung eines eigentlichen nationalen Informationszentrums erbracht werden kann, muss die SLB ihre Anstrengungen auf drei Ebenen legen: zuerst muss sie sich die modernsten automatisierten Verwaltungs- und Kommunikationstechniken aneignen, die

rechtlichen Grundlagen überprüfen, auf denen sie beruht und die Einrichtung eines Dépôt légal auf nationaler Ebene einführen, und schliesslich hat sie Ausschau nach geeigneten Lokalitäten für die Übernahme dieser Aufgaben zu halten.

Es ist zu präzisieren, dass falls die Eidgenössischen Räte grünes Licht geben werden für die Umstrukturierung der SLB, es die gesamte Bibliothekslandschaft ist, die von der Renaissance einer Institution auf die Dauer profitieren wird, welche besser denn je ihre Verantwortung zu übernehmen hat.

(Riassunto)

La direzione della Biblioteca nazionale svizzera (BN) ha consegnato al Capo del Dipartimento federale dell'Interno un rapporto contenente le future linee direttive che si propone di seguire.

Si possono riassumere nel modo seguente:

- ampliamento generale delle collezioni e dei servizi;
- apertura più vasta al pubblico;
- politica di cooperazione più stretta con le altre biblioteche e centri di documentazione del paese.

Per essere in grado di fornire le prestazioni di un vero centro di informazione nazionale, la Biblioteca nazionale orienterà concretamente i suoi sforzi seguendo tre grandi linee: deve innanzitutto adottare tecniche più moderne di gestione automatizzata e di comunicazione; rivedere parallelamente le basi giuridiche sulle quali è fondata e preparare l'instaurazione di un deposito legale a livello nazionale; prevedere infine dei locali adatti al suo nuovo compito.

E' importante precisare che se le Camere federali autorizzeranno la ristrutturazione della Biblioteca nazionale, sarà l'insieme della comunità biblioteconomica che, a lungo termine, approfitterà della rinascita di un istituto in grado di poter assumere meglio le proprie responsabilità.